

Granotes

Habitat

**Une action forte
pour le centre ville**

Pages 8-9

Education

Plein cadre sur la rentrée

Pages 4-5



Travaux

Les chantiers de l'automne et de l'hiver.

.....Page 3

Education

Ciel bleu pour la rentrée scolaire.

.....Pages 4-5

Environnement

Du nouveau pour nos déchets.

.....Page 6

Transports

Carapatte : c'est reparti.

.....Page 7

Urbanisme

Une action forte pour l'habitat en centre ville.

Lotissement communal de Taxo : premiers travaux.

.....Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.

Création d'un 8^e bureau de vote.

.....Pages 10-11

Animations

Retours sur les temps forts de l'été.

Les rendez-vous de l'automne.

.....Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.
Claudine Lavail-Darder

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier 100% recyclé.



Éditorial



Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille

Lycée : sur la bonne voie

Au moment où vous lirez ces lignes, le conseil régional du Languedoc-Roussillon aura effectué le choix du projet architectural retenu pour le lycée Emile Combes. C'est une décision importante car le lycée, à l'entrée nord de notre ville en provenance de Perpignan, sera une des portes d'entrée de notre commune et une véritable vitrine pour Argelès-sur-Mer.

Pendant la trêve estivale, le dossier du lycée a donc continué d'avancer.

Ainsi, le conseil municipal du mois d'août a décidé, à l'unanimité, de lancer le concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du gymnase du lycée. Cet équipement, exemplaire en matière de consommation d'énergie, sera financé par la ville avec le concours d'autres collectivités. Il sera, en dehors du temps scolaire, un nouvel outil mis à la disposition des associations locales.

Les aménagements urbains et routiers conduisant au lycée sont également à la charge de la ville. Dès le mois d'octobre, la ville débutera une nouvelle tranche de travaux route de Taxo à la Mer avec la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton. Tranche après tranche, c'est une nouvelle voie sécurisée qui mènera au lycée et qui reliera, à terme, Taxo à la plage.

Vous le voyez, même pendant l'été, les élus, les équipes administratives et techniques ont travaillé sur le dossier du lycée Emile Combes, dont l'ouverture est toujours prévue pour la rentrée 2014.

L'été est derrière nous et ceux qui ont fait le choix des vacances en septembre ne le regrettent pas tant la météo a été estivale. Les journées du tourisme organisées en octobre permettront de faire le point sur la saison avec les professionnels mais les grandes tendances se dégagent déjà : un bon mois d'avril, une première quinzaine de juillet en retrait, des séjours qui se prolongent jusqu'à fin août et un excellent mois de septembre.

Avec l'automne vient le temps des réunions de quartiers concernant les secteurs du village. C'est un exercice de démocratie auquel le conseil municipal est très attaché. L'expression des citoyens est un des piliers du contrat que nous avons passé avec vous.

Cette année, 2 des 4 réunions auront pour cadre l'espace Waldeck-Rousseau, chemin de Palau. Si vous ne le connaissez pas encore, vous découvrirez ce lieu mis à la disposition des associations qui sont le moteur de notre lien social.

Les chantiers de l'automne et de l'hiver

1. Route nationale

La 2^e tranche d'aménagement concerne le secteur compris entre le carrefour et le rond-point des Médailles de France. Début des travaux le 3 octobre avec la rénovation des réseaux d'eau potable et de collecte des eaux pluviales. Par secteur, le réseau d'assainissement sera modernisé. Ces travaux verront aussi la mise en esthétique des réseaux secs (EDF et France Télécom). Le chantier sera réalisé sous circulation alternée. Quelques coupures avec déviation seront néanmoins indispensables.

Les travaux seront interrompus du 17 décembre au 8 janvier pour favoriser l'activité commerciale pendant les fêtes. Puis, ils se poursuivront jusqu'au printemps avec les travaux de voirie et de pose de nouveaux mobiliers urbains.

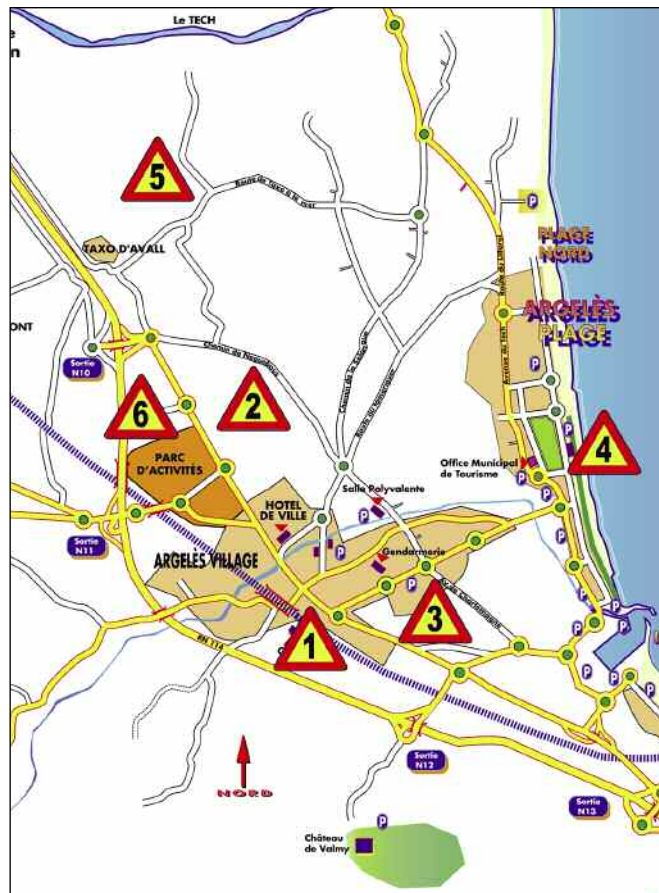
Par ailleurs, des malfaçons ayant été constatées sur la première tranche de travaux, celles-ci vont être réparées. Il s'agit du revêtement de la piste cyclable et des fondations des suspensions fleuries. Les travaux débuteront le 7 novembre pour une durée de 3 semaines. Leur coût sera intégralement pris en charge par les entreprises.

2. Neguebous

Cet automne vont débuter les travaux inscrits dans le PAE (Plan d'aménagement d'ensemble) de Neguebous.

Ils vont voir la réalisation d'un rond-point à hauteur de l'entrée de l'ancien camping la Sorède et la création d'un parking public, côté droit de la voie, en direction de Taxo.

Les aménagements vont concerner l'enfouissement des réseaux secs (EDF et France Télécom) et humides (eau potable et assainissement), la construction de trottoirs, d'une piste cyclable, la rénovation de la chaussée et l'installation de nouveaux



Attention travaux ! Après la saison touristique, d'importants chantiers vont se poursuivre ou être lancés au village et à la plage. Tour d'horizon des principales interventions.

mâts d'éclairage. Les travaux seront achevés au printemps. Ils sont financés à 90,63 % par les promoteurs.

3. Charlemagne

La 2^e tranche du PAE de Charlemagne sera lancée en novembre. Elle verra la rénovation de l'ancien chemin de Collioure (réseaux secs et humides, voirie, trottoir, éclairage) sur toute sa longueur. Egalement au programme, la poursuite de la rénovation du chemin de Charlemagne depuis l'agouille d'En Salleres jusqu'à l'agouille de l'Abat. Ce secteur verra la création de plateaux traversants pour réduire la vitesse. Enfin, la construction d'un pont permettra de mieux

franchir l'Abat. Les travaux sont financés à 71,44 % par les promoteurs investissant dans le secteur.

4. Centre plage

Les travaux concernent l'avenue des Pins, depuis le rond-point de l'Europe jusqu'au parking des Pins.

Ils débuteront courant octobre par la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales, la modernisation du réseau d'assainissement et l'enfouissement des réseaux secs.

Ils se poursuivront par la construction d'une voie sécurisée pour le petit train et les cyclistes, du même type que celle existant entre le rond-point de l'arrivée et celui de l'Europe.

Côté droit de la chaussée, à partir de la rue des Palmiers en direction de la plage, un trottoir de 6 m de large sera réalisé.

Le côté gauche verra également la réalisation d'un trottoir et la reconstruction du mur du bois des Pins.

Enfin, la gare du petit train sera déplacée. Elle sera désormais située allée des Pins, parallèlement au parking.

5. Route de Taxo à la mer

Lancement en novembre des travaux entre le chemin du Pas de l'Arbre Blanc et le camping Taxo-les-Pins.

Ils verront la rénovation de la chaussée, la construction d'une voie réservée aux piétons et aux cyclistes, sur le côté droit de la chaussée dans le sens Taxo - plage. Cet espace partagé sera du même type que celui réalisé avenue de la Retirada.

Ponctuellement, selon l'avancée des travaux, la circulation sera interdite, sauf pour les riverains. A partir du mois de novembre, du rond-point de Taxo jusqu'au chemin du Pas de las Baques, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille procédera au remplacement du réseau d'eau potable.

6. Parc d'activités

La "pointe" du parc d'activités en direction de Taxo va être aménagée.

Les travaux de viabilisation permettront l'installation de 14 entreprises. sur une surface totale de 5 400 m².

Début des travaux en décembre.

Pour tous renseignements pendant les périodes de travaux, le secrétariat des services techniques est à votre disposition au 04 68 95 34 23.

Ciel bleu pour la rentrée sco

Alors que certaines communes ont connu des fermetures de classe provoquant la mobilisation des élus, des enseignants et des parents d'élèves, rien de tout cela à Argelès pour le cru 2011 de la rentrée scolaire.

Cette rentrée 2011 a été marquée par des effectifs quasi-stables en maternelle (4 classes et 94 élèves à Herriot ; 5 classes et 127 élèves à la Granotera ; 3 classes et 68 élèves aux Tamaris) et en primaire (15 classes et 341 élèves à Curie-Pasteur ; 7 classes et 165 élèves à Molière).

Avec le collège des Albères, la rentrée de septembre a donc concerné 1 332 élèves.

Comme à chaque rentrée, la ville poursuit son effort en faveur de l'éducation.

Effort qui se concrétise par une dotation de 1 500 euros par classe pour la gratuité des fournitures scolaires et la prise en charge du transport scolaire (185 euros /enfant).

Pour les activités péri-scolaires, la ville assume le paiement de la

licence USEP pour favoriser la pratique sportive, assure la dotation du Noël des écoles à hauteur de 15 euros par enfant et participe aux classes de neige des CM2 à raison de 230 euros par enfant.

Enfin, chaque coopérative scolaire, en fonction du nombre d'enfants, reçoit une subvention pour les activités péri-scolaires qu'elle propose. En 2011, le montant de celles-ci s'est élevé à 4 588 euros.

Ces interventions font du budget de l'éducation un des tous premiers postes du budget communal. C'est un effort indispensable si l'on veut donner aux jeunes Argelésiens les moyens de suivre un cursus scolaire dans de bonnes conditions et leur assurer des bases solides avant leur entrée dans l'enseignement secondaire.



Le collège des Albères a lui accueilli cette année 537 élèves, répartis dans 23 classes dont 4 de SEGPA.

Les travaux de restructuration de l'établissement, réalisés par le département, commenceront l'été prochain.

L'avis de l'élu

C'est une rentrée en toute sérénité qu'ont connue les écoles de la commune avec des effectifs stables et un nombre moyen d'élèves par classe permettant un enseignement de qualité.

Pendant l'été, les services techniques de la ville ont procédé aux nécessaires travaux d'amélioration et d'entretien des locaux, travaux décidés en concertation avec les enseignants.

L'enseignement bilingue catalan-français continue sa montée en puissance puisque ce sont 52 enfants



de la maternelle la Granotera et 89 élèves de l'école Curie-Pasteur qui le suivent.

Dans les autres écoles et classes, chaque élève reçoit un enseignement du catalan d'une heure par semaine, enseignement qui leur permet une ouverture vers nos voisins et cousins du sud.

Jean Gri, adjoint en charge de l'éducation

Les travaux dans les écoles



Voici les principaux travaux réalisés dans les écoles pour cette rentrée scolaire.

La Granotera : construction d'une rampe pour handicapés. Réaménagement de l'accès à l'école avec le déplacement du local à poubelles. Les travaux de réfection des menuiseries extérieures seront réalisés pendant les vacances scolaires.

Curie-Pasteur : déplacement des garages à vélo. Débroussaillage du terrain mitoyen de l'école. Il sera planté, cultivé et récolté par les élèves.

Molière : aménagement de la cour avec pose d'une pelouse synthétique et de bancs circulaires.

laire



Visite des élus et des responsables municipaux le jour de la rentrée scolaire à l'école maternelle la Granotera.

Aide aux devoirs

Les tarifs

2011 - 2012

Le conseil municipal a voté les tarifs de l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2011 - 2012.

Les cours sont assurés par des professeurs à l'école Curie-Pasteur les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h15.

La participation des familles ne couvre que 40 % de la dépense incombant à la ville pour l'organisation de ce service.

Les tarifs sont les suivants :

Jusqu'au vendredi 21 oct. :

29 euros

Du 3 nov. au 16 déc. : 30 euros

Du 3 janv. au 10 fév. : 28 euros

Du lundi 27 fév. au vendredi 6 avr. :

29 euros

Du lundi 23 avr. au jeudi 5 juil. :

40 euros

Ecole Molière

En route vers la cantine



C'est la nouveauté de cette rentrée scolaire 2011. Depuis le 5 septembre, les 60 enfants de l'école Molière des classes de CM1, CM2 et CE2 qui déjeunent au restaurant scolaire du collège des Albères effectuent le trajet à pied.

Encadrée par 5 adultes -3 agents des écoles et 2 ASVP (Auxiliaires de surveillance de la voie publique) de la police municipale - la petite troupe met quelques minutes pour parcourir les centaines de mètres qui séparent l'école du lieu de restauration.

L'intérêt d'un tel parcours pédestre est évident pour la forme physique, l'apprentissage des règles de la sécurité routière et le respect de l'environnement. Les 40 enfants scolarisés en CP et CE1 continuent eux à être

transportés en bus jusqu'au collège, un moyen de transport que les plus grands pourront utiliser en cas d'intempéries.

Cantine

Les menus sur internet

Sur le site internet de la ville www.argeles-sur-mer.fr, vous pouvez prendre connaissance des menus servis dans les écoles maternelles et au collège des Albères pour les primaires et les collégiens.

Pour cela, rentrez dans l'espace citoyen du site puis cliquez à droite de la page sur Argelès Informations dans la zone de téléchargements.

Gymnase du lycée

La consultation lancée

Lors de sa séance du mois d'août, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération concernant le gymnase du futur lycée Emile Combes.

Si la réalisation des bâtiments pédagogiques est du ressort de la région Languedoc-Roussillon, la construction du gymnase et les aménagements urbains de voirie (piste cyclable, parvis, zone de stationnement pour les bus) incombent à la ville.

Deux principes ont été retenus pour le programme du gymnase. D'abord, construire un équipement qui pourra être utilisé en dehors du temps scolaire par les associations locales, ensuite minimiser la facture énergétique pour réduire les coûts d'exploitation et s'inscrire dans une politique de développement durable.

Le rapport présenté au conseil indique que le gymnase aurait une surface utile de 1 777 m² et que la toiture du bâtiment serait louée à un prestataire photovoltaïque.

La première estimation du coût du projet s'élève à 4,1 millions d'euros dont sont à déduire les subventions de la région et du FCTVA (Fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée) qui pourraient représenter 65 % du programme.

Le conseil municipal a donc décidé le lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre, d'une assistance à maîtrise d'énergie et d'arrêter le nombre d'équipes participant au concours à 3.

Le calendrier prévisionnel établi prévoit que l'année 2012 sera consacrée aux études administratives et techniques pour un début des travaux en 2013.

Du nouveau pour nos déchets

A Can Limouzy, plage sud, la Communauté de communes vient d'installer une nouvelle génération de conteneurs pour la collecte des déchets. Enterrés ou semi-enterrés, ils invitent le citoyen à participer au tri sélectif en faisant oeuvre de civisme.

Avenue du Grau à la plage, près du rond-point de Can Limouzy, l'ancien point de regroupement de collecte du verre et du papier a disparu. Il a fait place depuis le début de l'été à un espace arboré comprenant 6 conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères (3), du papier (2) et du verre (1).

Ces différents conteneurs sont

identifiés par des couleurs : grise pour les ordures ménagères classiques qui doivent être obligatoirement jetées dans des sacs fermés ; jaune pour les papiers et emballages recyclables (bouteilles plastique, carton, emballages en métal) et verte pour les emballages alimentaires en verre (bouteille, bocaux, pots) qui doivent être vidés avant d'être jetés en vrac.

Avec un conteneur semi-enterré, les deux-tiers du volume des déchets sont hors de vue. Sa capacité de 5 m³ équivaut à 8 bacs roulants de 660 litres.

Dans les mois qui viennent, le même type d'équipements de collecte sera installé place des Granotes au Racou et au parking du Costa Blanca, plage Nord. L'objectif étant d'inciter le citoyen à participer au tri de ses déchets tout en lui demandant de respecter la propreté de ces nouveaux emplacements.



Autre nouveauté, l'implantation de conteneurs enterrés route nationale, dans sa partie sud, après les travaux d'aménagements urbains qui vont débiter en octobre (*lire page 3*).

Là, ce seront deux ensembles de conteneurs enterrés qui seront installés. Le premier recevra les ordures ménagères et les emballages recyclables ; le second les ordures ménagères, les emballages recyclables et les emballages alimentaires en verre.

Un conteneur enterré se présente comme une borne dépassant du sol, muni d'une goulotte où doivent être déposés les déchets. Ceux-ci sont alors stockés sous terre, dans une cuve métallique de 2,5 mètres à 3 mètres de profondeur et de 5 m³ de contenance.

Ce dispositif vise à limiter la pré-

sence de bacs au centre du village, là où il est parfois difficile de rentrer son conteneur individuel après le ramassage.

4 autres conteneurs enterrés seront également placés avenue des Pins au printemps prochain (*lire page 3*) alors que 2 conteneurs semi-enterrés (un tri, un verre) seront installés plage sud, rue de la Marine.

Cette nouvelle organisation de la collecte des déchets facilite leur ramassage, économise l'énergie et le matériel roulant et donne la possibilité au citoyen de se débarrasser de ses déchets quand il le souhaite.

Reste, et c'est un appel au civisme de tous qui est lancé, à respecter ces installations pour que notre environnement demeure préservé.

Expérience

2 poubelles solaires à l'essai



Depuis le mois d'août, la ville teste deux poubelles solaires installées esplanade Charles Trénet au centre plage et près du casot des Enfants de la Mer, plage sud.

Ces poubelles sont dotées d'un panneau solaire produisant de l'énergie. Celle-ci fait fonctionner un compresseur qui compacte les déchets.

Avec ce système, la capacité de stockage d'une poubelle est multipliée par 5, passant de 120 à 600 litres. Ce système est à l'essai pour quelques mois avant qu'un bilan ne soit réalisé pour poursuivre ou non l'expérience.

Façades et jardins fleuris

Les lauréats récompensés



Plus d'une quarantaine d'Argelésiens a participé au concours de fleurissement des façades et des jardins organisé au printemps dernier.

Dans la catégorie des jardins fleuris, le premier prix a été attribué à André Calvet, 12, rue

Zammenhoff. Pour les façades fleuries, le premier prix a été décerné à Emilie Marin, 3, place dels Battles.

L'ensemble des participants a été reçu à l'hôtel de ville par le maire et les élus du conseil municipal pour les remercier

d'avoir participé au fleurissement de la ville.

Ce concours sera organisé à nouveau en 2012. Il a été décidé que le jury passerait plus tôt au printemps pour observer les jardins lors de leur plein fleurissement.

Carapatte : c'est reparti

Après les semaines de sensibilisation proposées au mois de juin dernier, le Carapatte est opérationnel depuis le lundi 12 septembre vers les écoles Molière et Curie-Pasteur. De nouvelles lignes peuvent être ouvertes si des parents d'élèves s'impliquent.



Le Carapatte est un bus pédestre qui assure le ramassage scolaire. Un groupe d'élèves à pied est accompagné par des adultes, entre les zones d'habitations et l'établissement scolaire, en sui-

vant un parcours prédéfini avec un horaire de passage régulier les 4 jours d'ouverture des écoles.

Recommandé par le corps médical pour lutter contre l'obésité des enfants, efficace contre la pollution, renforçant la citoyenneté par l'implication des parents et améliorant la sécurité autour des écoles, le Carapatte ne cesse de se développer dans de nombreuses communes.

Depuis le 12 septembre, 3 lignes sont opérationnelles vers les écoles Curie-Pasteur et Molière.

Ligne rouge vers Curie-Pasteur

Ligne 1. Départ des Aspres de la Sorède rue Frédéric Trescases à 8h30. Circuit : rue Frédéric Trescases - rue Courtais - rue W. El Pilos - passerelle de la Massane - rue de la République - rue Victor Hugo - rue du 4 septembre - école Curie-Pasteur à 8h52.

Ligne jaune vers Molière

Ligne 1. Départ des Aspres de la Sorède rue Frédéric Trescases à 8h32. Circuit : rue Frédéric Trescases - rue Courtais - rue W. El Pilos - rue Desclot - camé de la Maïnada - allée Ferdinand Buisson - rue du 14 Juillet - rue des Trabucaires - école Molière à 8h52.

Ligne 2. Départ du stade Gaston Pams, côté restaurant à 8h45.

Circuit : stade Gaston Pams - avenue de la Libération - école Molière à 8h53.

Ligne bleue Carapatte-Bus

Départ HLM Saint-Pierre à 8h20. Circuit : rue des Cèdres - rue des Amandiers - chemin de Saint-Pierre - route de Sorède - arrêt

de bus à 8h20.

Sur les lignes existantes (3 lignes Carapatte et 1 ligne Carapatte-Bus), des arrêts supplémentaires peuvent être créés. Des bulletins d'inscription des enfants et de participation sont disponibles dans les écoles concernées.

Curie - Pasteur

Des lignes en attente

3 lignes conduisant vers l'école Curie-Pasteur sont en attente de parents accompagnants. Elles concernent les circuits suivants.

Ligne 2

Départ du parking des Balcons d'Azur à 8h45. Circuit : av. de la Libération - rue Baudelaire - croisement rue Rimbaud - croisement rue Lecomte de Lisle - av. du Marasquer - école Curie-Pasteur à 8h52.

Ligne 3

Départ de la gare à 8h45. Circuit : rue Marivaux - route Nationale - rd-pt des Evadés de France - bd Herriot - av. du Marasquer - école Curie-Pasteur à 8h54.

Ligne 4

Départ de la rue du Maréchal Leclerc à 8h47. Circuit : intersection des rues Maréchal Leclerc - Jean Moulin - rd-pt des Evadés de France - bd Herriot - av. du Marasquer - école Curie-Pasteur à 8h54.

Circulation

Du nouveau au Faubourg de l'Arpe

A compter du lundi 31 octobre, un nouveau sens de circulation va être mis en place dans le secteur du Faubourg de l'Arpe. Il est le résultat d'une réunion de concertation entre les riverains, les élus et les services techniques de la ville.

Les mesures sont les suivantes :

- depuis la place du Maréchal-Ferrant, mise en sens unique de la rue du Maréchal Joffre jusqu'à son intersection avec la rue de la Marne.
- depuis la rue de Verdun et d'Yser, mise en sens unique de la rue de la Résistance en direction de la rue d'Alembert.
- réorganisation du stationnement des rues Joffre, Foch et de la Marne avec traçage au sol.
- matérialisation de l'interdiction du stationnement à l'angle des rues Joffre et de la Marne.
- matérialisation de l'interdiction du stationnement aux angles de la place du Maréchal-Ferrant.

1^{er} octobre

Reprise du TAM

C'est le samedi 1^{er} octobre que le TAM (Transports d'Argelès-sur-Mer) reprend son service entre les divers pôles de la commune. Le TAM assure 4 rotations par jour, 2 le matin et 2 l'après-midi. Il circule du lundi au samedi, d'octobre à mars et tous les jours en avril et mai. Il ne circule pas les 25 décembre et 1^{er} janvier. Il est gratuit pour l'utilisateur.

Une action forte pour l'habitat en cen

OPAH comme Opération programmée d'amélioration de l'habitat. À partir de 2012, la commune s'engage dans une opération de 4 ans pour aider à la réhabilitation des logements dans le centre ville et les quartiers qui l'entourent. Les propriétaires et les accédants à la propriété pourront bénéficier de subventions publiques.

Cent trente-trois logements à réhabiliter au centre ville d'ici 2015 et une enveloppe de travaux de 4,6 millions d'euros. Voilà, en chiffres, les objectifs de l'OPAH approuvée à l'unanimité par le conseil municipal cet été.

Concrètement, l'aide à la réhabilitation concernera 67 logements de propriétaires occupants, 11 logements d'accédants à la propriété et 55 logements locatifs. Avant de se lancer dans une telle opération qui nécessite des partenaires et des financements (*lire encadré*), la ville a fait procéder à un diagnostic du centre ville. Le constat est celui que l'on retrouve dans toutes les communes qui possèdent une trame urbaine ancienne et très dense.

Ainsi, l'étude a démontré que 54 % des immeubles nécessitent des travaux et que le nombre de logements vacants dans le centre ancien atteignait 7 % du parc, contre 5 % à l'échelle commu-

nale. On constate aussi depuis quelques années la mutation du locatif à l'année en locatif saisonnier. Il s'y ajoute la transformation de maisons de village en résidences secondaires et l'augmentation du prix de l'immobilier qui rend difficile l'intervention des bailleurs sociaux ou des candidats à l'accession à la propriété. Outil actionné par la ville, l'OPAH veut maintenir l'habitat principal et de qualité dans le centre ancien avec les propriétaires occupants, développer l'offre locative privée à l'année, favoriser la production de logements sociaux et l'accession à la propriété.

Cette opération s'inscrit dans un schéma global de dynamisation du centre ville. Elle est complémentaire des actions déjà menées pour la rénovation des façades et des aménagements urbains (route nationale, avenue et parkings de la gare) que connaît le coeur de ville

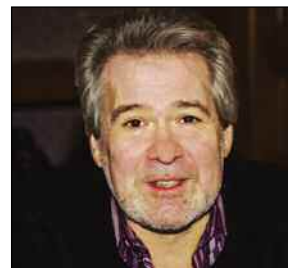


L'avis de l'élu

Comme toutes les actions visant à améliorer l'habitat, l'OPAH lancée par la ville est une action qui s'inscrit dans la durée.

Le diagnostic urbain qui a précédé l'opération a tenu compte de la spécificité de notre commune avec son important parc de résidences secondaires, son centre historique avec son habitat parfois vétuste et un marché du logement tendu en raison de notre vocation touristique.,

Ce constat posé, nous avons mobilisé les partenaires institutionnels autour de cette



OPAH pour rassembler les financements les plus importants .

Cette OPAH, inscrite dans le projet municipal, est un nouvel atout pour redonner des couleurs au centre ville, en renforcer l'attractivité et améliorer l'habitat.

Guy Esclopé
1^{er} Adjoint au maire
chargé de l'urbanisme

Le financement et le calendrier

Une OPAH est une opération où interviennent des partenaires publics qui, grâce aux subventions accordées, diminuent le coût des travaux restant à la charge du propriétaire.

Dans le montage retenu, l'Etat financerait l'opération à hauteur de 27 % par le biais de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et du Fonds d'aide à la rénovation thermique. La ville interviendrait à hauteur de 10 %, le conseil général à 4 % et la Caisse d'allocations familiales à 2%.

Il resterait alors 57 % à acquitter par le propriétaire. Le montant des travaux envisagés s'élève à 4,6 millions d'euros, ce qui est loin d'être négligeable pour les entreprises locales. Sur 4 exercices, la commune participerait à hauteur de 455 656 euros.

D'ici la fin de l'année, les différents partenaires doivent signer une convention où ils s'engagent sur les objectifs à réaliser, choisir le prestataire qui animera l'OPAH et recevra le public.

Le périmètre de l'intervention

Il englobe tout le centre historique. A l'ouest, il est délimité par la ligne SNCF entre le pont de la Massane et la rue Marivaux.

A l'est, il comprend tout le quartier du Castel Maller.

Au nord, il est bordé par la Massane depuis le pont jusqu'à la rue du 14 juillet.

Au sud, sa limite est le rond-point des Evadés de France et l'avenue du 8 mai. Il englobe les îlots construits boulevard Herriot et avenue du Marasquer jusqu'à la rue Verlaine.

tre ville



L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat concerne le centre historique au sens large.

Elle se déroulera de 2012 à 2015 avec une enveloppe de travaux d'un montant de 4,56 millions d'euros.

Lotissement communal de Taxo

Premiers travaux d'aménagement



Les travaux de viabilisation du lotissement communal de Taxo ont débuté lors de la seconde quinzaine de septembre.

Ils vont voir l'installation des réseaux d'assainissement, de distribution d'eau potable et de collecte des eaux pluviales ainsi que la mise en place des réseaux secs (France Télécom, électricité et éclairage public)

Egalement au programme les travaux de voirie, la construction d'un bassin de rétention

pour les eaux pluviales et l'aménagement d'espaces verts. Les travaux de viabilisation concernent 61 parcelles dont 40 pour le lotissement communal.

Ce nouveau lotissement comprendra aussi la construction d'une vingtaine de maisons livrées clés en main. L'opérateur social retenu est Roussillon Habitat.

Les travaux de construction de ces maisons débuteront fin 2012.

Centre ville

69 façades rénovées depuis 2002

En 2002, la ville d'Argelès-sur-Mer lançait une opération d'aide à la restauration des façades de maisons d'habitation.



Rénovation rue de la République

Le périmètre retenu concernait les rues et places situées dans les anciens remparts entourant le centre ville.

Cette opération, menée avec le concours du Comité départemental d'habitat et de développement rural, a permis d'attribuer des aides dont le montant est proportionnel au coût des travaux engagés et à la qualité de la restauration.

Avec la ville d'Argelès-sur-Mer, l'ANAH, le conseil général et la CAF participent au financement.

Depuis 2010, dans le cadre du transfert de compétences, entre la ville et la communauté de communes Albères - Côte Vermeille, c'est cette dernière qui a repris les rênes de l'opération.

Depuis 2002, 69 opérations de réhabilitation ont été menées à bien dans le centre historique. Des travaux pour la plupart réalisés par des entreprises locales ou du canton et qui ont un impact positif sur



Rénovation place Alabadie

l'activité économique.

Actuellement, 4 rénovations sont en cours et 5 dossiers à l'instruction.

Cette opération est toujours en vigueur et se poursuivra jusqu'en 2012.

Les dossiers du conseil municipal

Plage de l'Ouille : **création d'une servitude**

Le conseil municipal a accepté la proposition du préfet de créer une servitude de passage desservant la plage de l'Ouille pour permettre l'accès libre des piétons et des services publics au rivage. Cette servitude transversale, déterminée à la suite d'une enquête publique et d'une concertation avec les propriétaires concernés, longera la rivière du Ravaner, frontière naturelle entre Argelès et Collioure.

Avant sa mise en oeuvre, le conseil municipal a demandé que les services de l'Etat apportent des aménagements consistant à :

- matérialiser une voie piétonne de 1,5 m de largeur ;
- poser 20 m de clôture au droit d'une propriété et réparer les sections dégradées ;
- aménager un accès sur la plage par des marches en rondins ou une rampe en bois ;
- poser une barrière en bois au niveau du camping «Les Criques de Portels» et deux panneaux d'information.

Elevage :

location de pacages

Suite à la cessation d'activité de deux éleveurs installés sur des terrains communaux dans le massif des Albères, la ville a établi deux nouveaux contrats avec des éleveurs.

Le premier, pour une durée de 9 ans, pour l'exploitation de 104 hectares clôturés ; le second pour un bail pastoral de 10 ans pour le pacage sur une superficie de 517 hectares.

Comptes

Le conseil municipal a adopté les comptes 2010 des PAE (Plan d'aménagement d'ensemble) de Charlemagne et de Neguebous et ceux des lotissements communaux de Taxo et de la Cerigue. Pour le lotissement la



La création d'une servitude va, après les travaux d'aménagement, permettre un accès plus facile à la plage de l'Ouille.

Cerigue, aujourd'hui terminé, il n'y aura plus de compte présenté au conseil municipal.

Autres comptes adoptés, ceux du service portuaire et du camping Roussillonnais.

Comptes du budget

Les comptes 2010 du budget ont été approuvés par le conseil. Parmi les chiffres présentés, on retiendra que le taux de réalisation des opérations d'équipement a été de 73,7 % en 2010, que le recours à l'emprunt représente moins de 20% des ressources d'investissement et que l'excédent de clôture de 4,5 millions d'euros a été, en grande partie, affecté à la section d'investissement.

Acquisition de voiries

Pour effectuer le classement dans le domaine communal des voiries et réseaux divers du lotissement Les Villas du Port, le conseil municipal a voté 2 délibérations autorisant la cession gratuite de terrains d'une superficie de 1 742 m² et de 7 592 m².

Acquisition de terrains

Pour permettre les travaux d'élargissement de la rue Berenger, le conseil municipal a

accepté la cession gratuite de 3 parcelles de terrain d'une super-

ficie de 293 m², de 193 m² et de 232 m².

Tribune de l'opposition

Pouvoir de police et démagogie du maire

Les Argelésiens sont-ils des citoyens égaux en droit et soumis aux mêmes obligations ou bien la notion d'égalité est-elle plutôt soumise au principe de variabilité selon des ambitions et critères personnels et selon les personnes et ce, dans tous les domaines, comme - le prix d'achat des terrains de 2 euros à + de 183 euros dans un même secteur ou lors de la dernière modification du POS - dans certains cas, l'occupation du domaine public, bien qu'imprescriptible, aliéné à des fins privatives sur le long terme, au détriment de l'intérêt général, tel marches à usage privé sur trottoir, trottoir carrelé par des particuliers soit un délit de grande voirie, stationnement des véhicules "ventouses"...-rues encombrées au-delà de toute autorisation par des objets tel mobilier, présentoirs, panneaux publicitaires, parasols... excluant le passage des véhicules d'urgence et celui, autorisé, des riverains - disparité des lieux d'animation...- non respect des textes de loi en matière d'urbanisme, d'accessibilité pour les personnes handicapées, de nuisances de toutes sortes. Sommes-nous tous égaux face aux décisions du maire ? La question se pose.

Que répond le maire à l'installation de la vidéo surveillance ? Il nous communique un article de presse intitulé "vidéo surveillance = gabegie". Selon lui les nuisances environnementales contraires à la tranquillité publique sont de la compétence des gendarmes, l'insécurité de celle de l'Etat...

Quelles sont donc les compétences du maire d'Argelès ? Tel Ponce Pilate, s'en laver les mains.

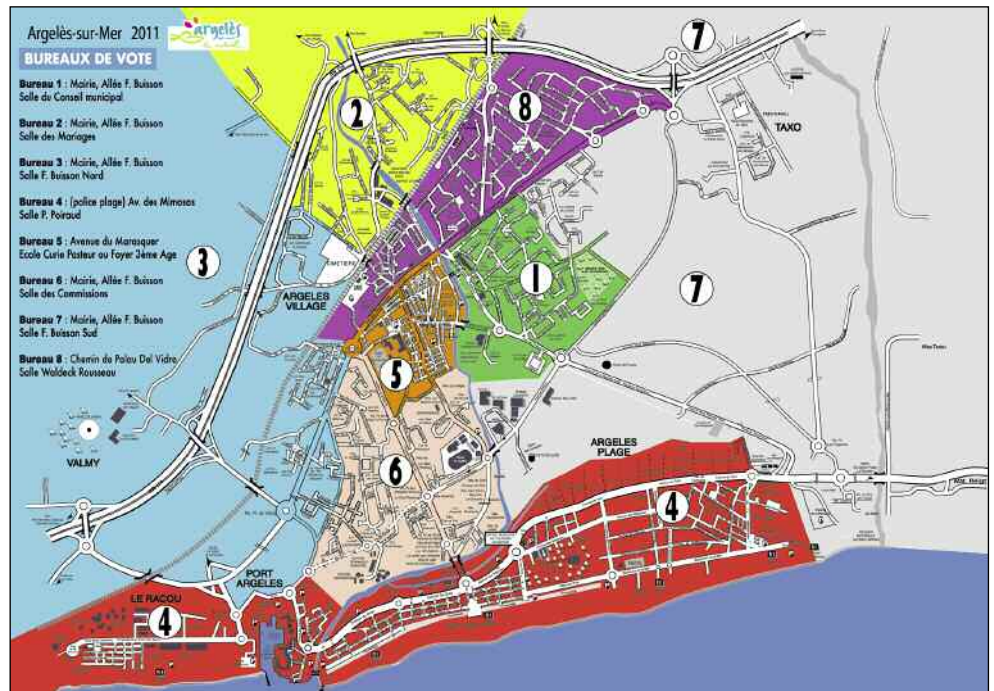
Création d'un 8^e bureau de vote

Pour faciliter les opérations électorales, le conseil municipal a décidé la création d'un nouveau bureau de vote. Le 8^e bureau sera installé dans les locaux de l'espace Waldeck-Rousseau, chemin de Palau-del-Vidre.

Le plan ci-contre présente le nouveau découpage électoral consécutif à la création de ce 8^e bureau.

Par ailleurs, le bureau n°5 jusqu'alors situé à l'école Curie-Pasteur, sera transféré dans les locaux du Foyer de l'Amitié, rue du 14 juillet.

Au dernier scrutin, les cantonales du mois de mars 2011, Argelès-sur-Mer comptait 8 830 électeurs inscrits.



Intercommunalité

Le conseil municipal prend position

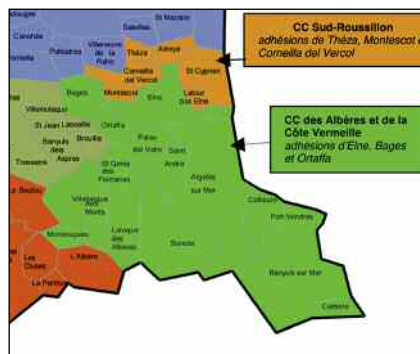
Le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré par le préfet a été présenté à la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) le 30 avril 2011.

Pour Argelès-sur-Mer, le SDCI propose une extension de l'intercommunalité avec l'arrivée de trois nouvelles communes : Elne, Ortaffa et Bages. A ce jour, Elne n'appartient à aucune intercommunalité alors qu'Ortaffa et Bages sont réunies au sein de la communauté Illibéris avec Montescot, Théza et Corneilla-del-Vercol.

Selon ce schéma, la Communauté de communes des Albères - Côte Vermeille (CCAV) comprendrait alors 15 communes : les 8 communes du canton d'Argelès-sur-Mer, les 4 de celui de la Côte Vermeille et les 3 nouvelles venues.

En juillet, le conseil municipal a voté une délibération acceptant cette proposition. Mais il a aussi donné un avis défavorable à l'adhésion de Montescot à la Communauté de communes Sud Roussillon qui comprend Saint-Cyprien, Latour-bas-Elne et Alenya.

La raison ? C'est sur cette commune de Montescot que se trouvent 5 forages alimentant le réseau de production d'eau potable des communes des Albères.



Ces ressources sont aujourd'hui intégrées dans le périmètre d'action du Syndicat mixte de production d'eau potable du Tech aval (SMPEPTA), syndicat qui comprend 14 communes : les 12 de la CCAV, Elne et Montescot. En 2009, le SMPEPTA a produit 5 millions de m³ par an.

Le conseil municipal a donc proposé au préfet le maintien du SMPEPTA pour assurer la continuité de la production de l'eau potable au sein d'un syndicat mixte regroupant plusieurs communautés de communes, dans l'hypothèse où Montescot rejoindrait la Communauté de Communes Sud Roussillon.

Le schéma définitif doit être approuvé par le préfet le 31 décembre 2011 au plus tard.

Réunion de secteurs

4 rendez-vous

Après celles de la plage, les réunions de secteurs concernant le village et les écarts se dérouleront en octobre.

Deux réunions se dérouleront à l'espace Waldeck-Rousseau, chemin de Palau.

Mardi 11 octobre : centre village. Salle Buisson à 18h30.

Mercredi 12 octobre : village est. Waldeck-Rousseau à 18h30.

Vendredi 14 octobre : village ouest. salle Buisson à 18h30.

Mardi 18 octobre : les écarts. Waldeck-Rousseau à 18h30.

Inscriptions sur les listes électorales

L'année 2012 verra se dérouler l'élection présidentielle et les élections législatives. Les demandes d'inscription sur les listes électorales (formulaire en mairie ou sur le site <http://www.argeles-sur-mer.com> - espace citoyen puis téléchargements - documents administratifs) sont reçues en mairie au service intérieur du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Retours sur les temps forts de l'été



De la 5^e édition des Déferlantes, début juillet, à Story' 80, le 15 août, sans oublier les multiples rendez-vous organisés à la plage et au village, Argelès-sur-Mer a été fidèle à sa vocation festive.

Lancées au week-end de Pâques par la fête américaine au centre plage jusqu'à la célébration de la saint Côme et saint Damien fin septembre, les animations proposées par l'Office municipal ont été menées tambour battant pendant 6 mois. De toutes celles qui ont tenu le haut du pavé, on retiendra les

animations proposées pour les enfants dans le cadre des semaines Passeport Kid et de la Fête des enfants fin août. Ces rendez-vous à destination des tout-petits avec des ateliers et des spectacles de qualité démontrent qu'Argelès-sur-Mer est toujours une destination touristique pour les familles. Autre rendez-vous aujourd'hui

entré dans les mœurs, la plage sportive qui permet de pratiquer une activité physique le matin ou plus sportive l'après-midi. Les animations proposées au village pour la fête nationale et le feu d'artifice tiré le 14 août, au Racou pour la fête du quartier, au port pour les traditionnels mercredis ont connu de belles affluences.

Début juillet, la 5^e édition des Déferlantes a confirmé que ce festival était aujourd'hui une référence en France. Référence par la qualité du plateau proposé, référence par la beauté du site et référence, enfin, pour l'organisation avec la mise en place d'une seconde scène qui a contribué au succès du festival.

Sports : Argelès, terre de champions



Avant les grands rendez-vous internationaux, les équipes de France de judo et de rugby ont fait escale cet été à Argelès-sur-Mer.

Avec ses 2,04 m, ses 140 kilos, Teddy Riner ne passe pas inaperçu. Celui qui est aujourd'hui le judoka le plus titré au monde, avec ses 5 titres de champion du monde à seulement 22 ans, est surtout un athlète courtois et disponible.

Avec ses coéquipiers de l'équipe de France de judo qui ont effectué des tests physiques sur la piste d'athlétisme du

stade Gaston Pams, il s'est prêté au jeu de la photo-souvenir pour le plus grand plaisir des dirigeants du Judo Club Argelésien qui gardent un souvenir ému de cette rencontre.

En stage au golf de Falgos avant son départ pour la Nouvelle-Zélande, l'équipe de France de rugby ne pouvait pas boucler son périple catalan sans faire escale à Argelès-sur-Mer. Ce fut fait fin juillet, à l'occasion d'une virée en mer pour une sortie en kayak, dont le départ fut bien sûr donné de Port-Argelès au milieu de touristes

ravis de l'aubaine et qui ne manquèrent pas d'immortaliser la scène.

C'était l'occasion pour Pierre Aylagas de retrouver sur les quais du port l'Argelésien Marc Lièvrement, entraîneur de l'équipe de France et ancien joueur de l'Etoile Sportive Argelésienne, et les catalans Jo Maso, manager de l'équipe de France et Laurent Arbo, préparateur physique.

On souhaite à l'équipe de France de naviguer dans des eaux calmes en Nouvelle-Zélande et d'aller le plus loin possible dans la compétition.

Les rendez-vous de l'automne



Jusqu'au 2 octobre **Salon international** **d'art de Valmy**

17^e édition de ce salon qui accueille comme invité d'honneur Juan Maria Medina Ayllon, sculpteur, Nicolas Cussac, peintre et rend hommage au peintre Robert Carpinelli.

Plusieurs dizaines d'artistes français et étrangers y exposent leurs oeuvres.

Proclamation des résultats le 2 octobre à 16h.

Le salon est ouvert de 10h à 12h et de 14h à 19h tous les jours à l'espace Jules Pams de Valmy. Entrée gratuite.

2 octobre **Trobada** **Gegantera**

La traditionnelle fête de la saint Côme et saint Damien connaît son apogée avec la Trobada Gegantera organisée le premier dimanche d'octobre par la colla gegantera d'Argelès-sur-Mer.

22 collas de Catalogne nord et sud ont annoncé leur venue.

Exposition des gegants et de caps grossos en matinée, à partir de 11h, sur le parvis de l'hôtel de ville.

Plus de 50 gegants et caps grossos sont attendus pour un défilé qui partira à 15h de la mairie et empruntera les rues de la République, Victor Hugo, la route nationale, l'avenue du 8 mai, le boulevard Herriot avant le grand rassemblement place Gambetta.

Là, bal des gegants à 16h30 suivi d'une démonstration des Castellers de Baho et d'un spectacle de Correfoc.

8 - 9 octobre **Festival du Livre** **de la Mer**

Traditionnel rendez-vous du mois d'octobre qui permet de mieux connaître notre environnement avec expositions, débats et conférences.

Thème retenu pour cette édition 2011 : «Le Roi Soleil, le Soleil Roi».

Résidence Maèva à Port-Argelès.

Entrée gratuite.



12 octobre - **9 novembre**

Café poétique

Le deuxième mercredi de chaque mois, les Amis de la Bibliothèque proposent leur café poétique, espace de liberté où chacun peut s'exprimer.

A 19h salle Buisson.

20 octobre - **24 novembre**

Les Jeudis **au théâtre**

Jeudi 20 octobre :

"Les hommes comme on les aime" une pièce interprétée par les Xipotères sur une mise en scène de Michelle Prats et Josiane Coranti.

Jeudi 24 novembre :

"TOC TOC", une pièce de Laurent Baffie interprétée par les "Trois Coups".

Une comédie déjantée où 6 personnages atteints de Troubles Obsessionnels Compulsifs se retrouvent coincés dans la salle d'attente d'un grand spécialiste des TOC.

Au cinéma Jaurès à 20h30, entrée gratuite.

23 octobre **Les Musicales** **d'Argelès-sur-Mer**

Premier concert de l'automne avec le Choeur de Chambre de Perpignan sous la direction de Didier Basdevant. A 17h à l'Eglise Notre-Dame-del-Prat. Participation : 3 euros.

16 - 20 novembre **Les Ecrans** **d'automne 2011**

Proposés par les Amis de Cinémaginaire, les Ecrans d'Automne auront pour thème "Cinéma et Musique".

Au programme : films musicaux, concerts, invités et débats avec des invités.

Les Ecrans d'Automne sont organisés en partenariat avec la Médiathèque et le collège des Albères.

Au cinéma Jaurès.

Tous les rendez-vous
sur www.argeles-sur.mer.com



Retirada : célébration de la fermeture du camp



Au mois de septembre 1941, il y a soixante-dix ans, le camp d'Argelès-sur-Mer était définitivement fermé. Pendant plus de 2 ans, à partir du mois de février 1939, il avait accueilli des milliers de personnes, enfants, adultes et vieillards, qui fuyaient l'oppression franquiste dans un mouvement baptisé la Retirada.

Puis, pendant la seconde guerre mondiale, des juifs et autres prisonniers politiques y furent internés.

70 ans après sa fermeture, la ville d'Argelès-sur-Mer a tenu symboliquement à marquer cet anniversaire.

Elus et citoyens venus de toute la Catalogne, en présence du consul d'Espagne se sont recueillis devant la stèle qui rend hommage aux prisonniers du camp d'Argelès-sur-Mer.

La rue Pierre Michaux passe à table

Par une belle journée ensoleillée du mois d'août, les résidents de la rue Pierre Michaux se sont retrouvés autour d'une table commune. C'est la 8^e année consécutive que les habitants de cette rue perpétuent la tradition conviviale du repas annuel qui permet de mieux se connaître et d'améliorer les relations de voisinage.

Au menu, un agneau catalan cuit à la broche et partagé par Pierre Aylagas, en présence de Cathy Arsant, conseillère municipale chargée des délégués de quartiers.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 9^e édition, en 2012.



Carton plein pour le f

Pour parodier un message publicitaire en vogue au siècle dernier, on pourrait écrire : "on trouve de tout... au forum des associations".

De tout, c'est-à-dire tous les renseignements pratiques pour rejoindre l'une des 75 associations argelésiennes qui participaient au forum 2011 organisé le premier samedi de septembre à l'espace Jean Carrère.

C'était donc en quelque sorte la rentrée des classes pour le milieu associatif qui s'était mis sur son trente-et-un pour séduire de nouveaux adhérents.

Tout au long de la journée, les démonstrations organisées sur l'espace central ont permis de mesurer la vitalité et la diversité des activités sportives proposées. Dans les stands, les associations culturelles, environnementales, patriotiques, pour personnes âgées et à vocation sociale ont fourni maintes informations aux centaines de visiteurs qui se sont pressés sur le salon.

De quoi susciter des vocations et renforcer les effectifs d'un milieu associatif qui dispose depuis 2010 avec l'espace Waldeck-Rousseau d'un nouvel outil pour accompagner son développement



Une maison pour accompa

Elle fonctionnait depuis plusieurs mois mais n'avait jamais été officiellement inaugurée... C'est aujourd'hui chose faite.

Elle, c'est la maison située chemin de Palau et qui accueille cinq jours par semaine des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Gérée par l'association le Grand Platane qui oeuvre sans relâche contre cette terrible maladie, financée par le conseil général, cette maison, mise à disposition par la ville d'Argelès-sur-Mer, a très vite prouvé toute son utilité.

Une équipe de professionnels de la santé veille sur les malades de 9h à 17h. Pour les familles, cet accueil de jour représente une pause, un moment de répit car l'accompagnement des personnes souffrant d'Alzheimer demande un investissement sans faille.

C'est ce qu'ont souligné tous les intervenants - Guy Le Rochais, président de l'association le Grand Platane, Pierre Aylagas, Christian Bourquin, président de la région Languedoc-Roussillon, Hermeline Malherbe, présidente du conseil général, Ségolène Neuville, vice-présidente du conseil général en charge de la solidarité- lors d'une inauguration qui s'est déroulée en présence des malades et de leurs familles.



Forum des associations



Accueillir les malades



A la découverte de la Tour de Pujols

Profiter de l'été et de la présence de vacanciers dans la commune pour leur proposer de quitter un moment la plage pour découvrir un monument historique d'Argelès-sur-Mer, c'est l'initiative prise par l'association Capbreu dont on connaît l'implication en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine historique.

Une initiative qui a permis à près d'une centaine de vacanciers de visiter la Tour de Pujols, ce monument du 11^e siècle situé chemin de la Salanque, et d'en découvrir l'histoire grâce aux commentaires avisés des membres de l'association.

Ce jour-là, l'association Capbreu a même enregistré une dizaine d'adhésions, dont certaines d'étrangers séduits par ses activités.



Hommage aux pompiers disparus

Marc Codognet en 1984 et Joseph Noguès en 1991 : le centre de secours d'Argelès-sur-Mer a payé un lourd tribut aux missions de secours accomplies par les sapeurs-pompiers.

Le premier trouva la mort en luttant contre un incendie dans les Albères ; le second en portant secours à des personnes en danger à la plage de l'Ouille.

Le premier lundi du mois de septembre est donc marqué chaque année par une cérémonie du souvenir en mémoire de ces deux soldats du feu disparus.

Deux gerbes ont été déposées devant le monument de l'hôtel de ville en présence d'une délégation du corps des sapeurs-pompiers d'Argelès-sur-Mer.



Septembre

● Jusqu'au 2 octobre Fête de la St-Côme et St-Damien

Fête foraine.

Place de l'hôtel de ville
Programme consultable sur
www.ardeles-sur-mer.com

● Lundi 26

Boule lyonnaise :

grand prix de la ville proposé
par la Boule Sportive
Argelésienne.

A partir de 9h - Boulodrome de
la Massane

● Mercredi 28

Gegants et Nins à la décou-
verte de St-Côme et St-
Damien : défilé festif des tout-
petits avec les gegants et caps
grossos et les centres de loisirs
de la CDC Albères - Côte
Vermeille. Départ Place
Gambetta, circuit piéton dans
les rues du village. Place
Gambetta à 15h30 (gratuit)

Atelier philosophique des
Amis de la Bibliothèque avec
pour thème : "La Raison".
Salle du Foyer à 19h

Octobre

● Samedi 1^{er}

Fête de la St-Côme St-Damien

Les Ados font leur show :
jeux, quizz, chants et démon-
stration de boxe organisés par le
PIJ de la communauté Albères
- Côte Vermeille et le Phoenix
Argelésien. Cour de l'Hôtel de
ville de 14h à 18h

Argelès fa temps : projec-
tion du film. Cinéma Jaurès à
18h (gratuit)

**Le Théâtre des Arge-
lésiens** : les Argelésiens mon-
tent sur les planches pour un
spectacle amateur de qualité
avec sketches et saynètes.
Cinéma Jaurès à 20h30 (gra-
tuit).

● Dimanche 2

Fête de la St-Côme St-Damien

Gran Trobada Gegantera :
Rassemblement de gegants
(géants) et cap grossos
(grosses têtes) venus de toute
la Catalogne qui dansent et

animent les rues de la ville
(programme des animations
page 13)

**Le Théâtre des Arge-
lésiens** : (2^e rendez-vous).
Cinéma Jaurès à 18h30

● Du 8 au 9

Festival du Livre de la Mer
sur le thème " Le Roi Soleil, le
Soleil Roi... " à la résidence
Maëva de Port-Argelès

● Mercredi 5

Atelier «massage bébé»
organisé par l'association Le
Mille Pattes

● Jeudi 6

Ciné-forum des Amis de
Cinémaginaire. Cinéma Jaurès
à 19h (entrée 5 euros)

● Samedi 8

Conférence du Casal de
l'Albera : «Trabucaires et
Frontières de Barcelone à
Perpignan par le Vallespir» par
l'auteur, Raymond Sala. Salle
Buisson à 17h (gratuit)

● Mercredi 12

Café poétique des Amis de
la Bibliothèque. Salle Buisson à
19h (entrée libre)

Atelier créatif avec les rési-
dents de la maison des
Capucines organisé par l'asso-
ciation Le Mille Pattes

● Mercredi 19

Sortie à la Ferme du bonheur
organisé par l'association
Le Mille Pattes

● Jeudi 20

Les Jeudis au Théâtre : "Les
hommes comme on les aime",
une pièce interprétée par les
Xipotères sur une mise en
scène de Michelle Prats et
Josiane Coranti. Cinéma
Jaurès à 20h30 (gratuit)

● Les 22 et 23

Stage de danse Jazz interna-
tional, invité Ray Morvan ,orga-
nisé par Jetonn Danse Cie.
Tél. 04 68 81 04 90

● Dimanche 23

Puces d'Art'gelès : peintres
et sculpteurs vendent leurs
œuvres à prix préférentiel.
Espace Jean Carrère de 10h à
18h (entrée libre)

Musicales d'Argelès :
concert du Chœur de Chambre
de Perpignan, sous la direction
de Didier Basdevant et
François-Michel Rignol au

piano. Eglise Notre-Dame-del-
Prat à 17h (participation 3
euros)

● Mercredi 26

Atelier philosophique des
Amis de la Bibliothèque. Salle
Buisson à 19h (entrée libre)

Novembre

● Jeudi 3

Ciné-forum des Amis de
Cinémaginaire. Cinéma Jaurès
à 19h (entrée 5 euros)

● Dimanche 6

Braderie puériculture
organisée par l'association
Le Mille Pattes. Espace Jules
Pams (Valmy) de 8h à 15h
(entrée libre)

● Mercredi 9

Atelier Chindaï organisé par
l'association Le Mille Pattes

Café poétique des Amis de
la Bibliothèque. Salle Buisson à
19h (entrée libre)

● Du 11 au 13

3^e Salon du modélisme :
Bassin de 150 m² pour les
bateaux, démonstrations
aériennes intérieures et exté-
rieures, réseau de train de plus
de 300 m de voies, réseau de
train vapeur extérieur où les
enfants pourront embarquer,
circuit de voiture en pédale, 2
circuits voitures thermique tout
terrain et piste... sans oublier
les expos statiques : maison de
poupées, maquettes avions,
voitures, dioramas...

Espace Jean Carrère de 10h à
19h30. Entrée adulte : 5 euros,
-18 ans : 3 euros, -12 ans : 2
euros, gratuit - de 7 ans, Pass
adulte 3 jours : 10 euros)

● Samedi 12

Conférence du Casal de
l'Albera. Salle Buisson à 17h
(gratuit)

Connaissance du Monde :
«Mexique : Terre sacrée» de
Michel Aubert. Cinéma J.
Jaurès - à 14h30

● Mercredi 16

Atelier Chindaï organisé par
l'association Le Mille Pattes

● Mercredi 23

Atelier philosophique des
Amis de la Bibliothèque. Salle
Buisson à 19h (entrée libre)

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14h à 18h,
ainsi que les mercredis
et samedis de 10h à 12h

Jusqu'au 1^{er} octobre

Exposition «Sans titre», acry-
liques de **Guy Madevery**

Du 5 au 25 octobre

Exposition de tableaux de
Eliane Muis avec hommage à
Albert Muis

Du 27 octobre au 12 novembre

Exposition de tableaux Nail Art
de **Lou Fiszleiber** et de sculp-
tures métal de **Michel
Malaman** sur le thème :
« Rêves de Métal »

Du 15 au 30

Exposition collective de
tableaux et sculptures des
artistes de l'**Association
Artistique Argelésienne**

Valmy

Espace Jules Pams

Tous les jours de 10h à 12h
et de 14h à 19h
(entrée libre)

Jusqu'au 2 octobre

Salon international d'Art

de Valmy. Invités d'honneur :
Juan Maria Medina Ayllon
(sculpteur), Nicolas Cussac
(artiste peintre), hommage à
Robert Carpinelli (artiste peintre)



Le Languedoc-Roussillon
passe au tout numérique,
le 29 novembre 2011

Suis-je concerné(e) ?
Que dois-je faire ?

Campagne d'information
Grand public

Mercredi 16 novembre
de 9h30 à 16h30

Devant l'Hôtel de Ville
Venez vous renseigner !




tous au numérique!